Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 54 (1983)

Heft: 4: Innovation et risques

Vorwort: Innovation et risques

Autor: Brügger, Claude

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Innovation et risques

La réplique d'une région industrialisée au défi des productions à faible prix de revient émanant de pays en voie de développement, dont la concurrence est très forte, c'est l'innovation.

Depuis plusieurs mois, les hommes politiques, les pouvoirs publics, les syndicats et diverses associations appellent de leurs vœux un soutien accru à l'innovation, un encouragement à réaliser certains projets d'invention. C'est la seule solution synonyme de possibilité de redéploiement du potentiel humain et industriel existant dans nos régions.

Incontestablement, s'il est un impératif qui s'impose aux régions industrialisées décidées à maintenir leur situation dans les domaines économique, social et culturel, c'est bien la recherche, seule capable d'assurer l'avenir.

La période de plein emploi et d'expansion générale nous avaient fait oublier que notre industrie a jeté ses bases grâce au génie inventif de quelques hommes. Pour les dirigeants de nos entreprises, la recherche de nouveaux produits ou de nouveaux modes de production reste un des moyens sûrs de favoriser la pérennité de l'entreprise, et par là même un niveau de l'emploi adéquat.

Le changement dans le contenu et les finalités de la croissance, la nécessité pour le pays de valoriser davantage les ressources dont il dispose pour tenir sa place dans le nouveau contexte de l'économie mondiale, la réponse aux besoins encore insatisfaits et aux aspirations nouvelles, tous ces facteurs impliquent en effet une profonde adaptation pour laquelle la recherche se trouve encore davantage sollicitée que par le passé. Il s'agit d'exploiter à présent au mieux le patrimoine scientifique et technique accumulé grâce aux efforts passés. Il incombe également à la recherche d'éclairer les choix de l'avenir.

Dans nos régions, la crise que traversent les entreprises des secteurs de l'horlogerie et de la mécanique ne manque pas d'inquiéter.

La recherche appliquée dispose d'un soutien financier considérable de la part des pouvoirs publics. Mais, les petites et moyennes entreprises ne jouissent pas, ou seulement dans une moindre mesure, des applications

possibles de cette recherche souvent fondamentale. Le lancement d'un produit nécessite de nos jours un investissement financier et des connaissances dans des domaines si divers que cette voie ne débouche que trop rarement sur des réalisations. Les risques d'échec et les grandes incertitudes qui pèsent sur la nécessité d'un nouveau produit ou d'une nouvelle production constituent en outre un frein important à l'innovation.

Pourtant les bonnes idées à exploiter ne manquent pas.

La garantie d'un soutien de la part des pouvoirs publics permettrait-elle de donner de nouvelles impulsions à l'économie, et cela en dépit du fait qu'une infime partie des inventions rencontre un véritable succès commercial. Le problème n'est pas simple. Le fruit de certaines inventions dignes d'intérêt ne trouve pas le marché qui paraissait s'ouvrir devant lui.

La recherche de nouveautés en rapport avec les capacités des moyens de production existants pose également de nombreux problèmes. D'autant plus que l'on discerne généralement une certaine réticence face aux nouveautés proposées par des inventeurs extérieurs à l'entreprise ou peu connus. Mais les contacts, l'ouverture face aux découvertes doivent être permanents.

Des chercheurs mettent leurs travaux à la disposition des industriels. Les entrepreneurs de leur côté recherchent la nouveauté. Dans ce contexte, ne pourrait-on pas envisager la mise sur pied d'un véritable salon des inventeurs, salon à la mesure de notre région ?

Les organes de l'ADIJ étudient très sérieusement la question. Nous serions heureux d'enregistrer les réactions de nos membres et abonnés ainsi que celles des personnes intéressées. Un salon régional des inventeurs permettrait de promouvoir les capacités créatrices et industrielles de notre région, en suscitant des occasions de rencontre entre donneurs et preneurs d'inventions.

En marge de cette suggestion, la commission chargée de la rédaction du bulletin de l'ADIJ a estimé opportun d'établir un dossier spécial, au moment où les pouvoirs publics fédéraux et cantonaux étudient sérieusement les moyens à mettre en œuvre pour faciliter les liens entre, d'une part, l'industrie des petites et moyennes entreprises et, d'autre part, le monde financier. Les risques d'un redéploiement, d'une diversification ou d'une innovation sont trop importants pour ne pas être contrôlés.

Le Secrétaire général :
Claude BRÜGGER